



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 108094

Texte de la question

M. Pierre Morange souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les effectifs des chirurgiens dans notre pays. Les délais requis pour une intervention chirurgicale s'allongent alors que les besoins de notre population qui compte de plus en plus de seniors s'accroissent. Cette situation va s'aggraver par le fait que la moyenne d'âge de nos chirurgiens est élevée et que les jeunes étudiants en médecine hésitent à choisir un métier dont les multiples contraintes (horaires élevés, gardes de nuit et de week-end, primes d'assurance élevées, risque de comparution devant un tribunal accru, etc.) ne sont pas compensés à hauteur par les revenus financiers. Aussi lui demande-t-il quelles mesures il compte prendre pour contrer la raréfaction de ces praticiens.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morange](#)

Circonscription : Yvelines (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108094

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4751

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)